

20250923 Mediacités

<https://www.mediacites.fr/solutions/lyon/2025/09/23/a-lyon-des-sites-humanitaires-bousculent-la-prise-en-charge-des-sans-abris-et-soulignent-les-carences-de-letat/>

A Lyon, des « sites humanitaires » bousculent la prise en charge des sans-abris et soulignent les carences de l'État

Plus de 3000 personnes à la rue dans l'agglomération lyonnaise et le Rhône : convaincus d'être face à une « crise humanitaire », des collectifs et un acteur de l'aide internationale ont décidé d'appliquer les méthodes de l'aide humanitaire. Inédite en France, cette initiative a déjà permis de loger près de 200 personnes, mais elle suscite la réprobation de la préfecture et de certains acteurs du secteur.



Jayyed, 11 ans, sa mère Nabila, et Saléha, une femme seule accueillie dans la famille, sont hébergés dans un « site humanitaire » de l'agglomération de Lyon. Photo : N.Barriquand/Mediacités.

Le chaton, baptisé Giorgio, file sous la banquette qui fait office de canapé. Mais Jayyed tient à l'attraper pour que le félin figure sur la photo. « Il est né au squat, c'est son premier déménagement », précise le garçon de 11 ans, en le caressant. Avec ses parents, son frère et sa sœur, Jayyed dormait jusqu'au moins de juin dernier au « quai Arloing », un immeuble de quatre étages en bord de Saône, dans le 9^e arrondissement de Lyon. Pendant un an, cette adresse a servi de refuge à des femmes seules et familles sans-abris. Entre 60 et plus d'une centaine de personnes, selon les périodes.

Depuis, Jayyed et ses proches, arrivés d'Italie en 2021, vivent à Caluire-et-Cuire, toujours en bord de Saône. Aux côtés de quatre autres foyers, ils ont posé leurs bagages dans une maison inoccupée du bailleur social Grand Lyon Habitat (GLH). « Au départ, il n'y avait pas d'électricité », précise dans un sourire Nabila, la mère du garçon. Le courant a vite été rétabli, mais avec ses persiennes fatiguées et les herbes folles qui envahissent sa courette, l'habitation pourrait passer pour un nouveau squat.



La maison de Caluire-et-Cuire qui accueille cinq familles sans-domicile. Photo : N.Barriquand/Mediacités.

Ne pas se fier aux apparences : la bâtisse compte parmi les huit « sites humanitaires » ouverts depuis le début de l’été dans l’agglomération lyonnaise pour mettre à l’abri des personnes sans-domicile. Givors, Francheville, Villeurbanne ou encore le 8^e arrondissement de Lyon, avec une barre d’immeuble à l’abandon – 32 appartements –, aussi propriété de GLH… En tout, grâce à ce dispositif, 185 femmes, hommes et enfants ont retrouvé un toit. Et la sérénité de ne plus avoir à redouter une expulsion. « J’avais besoin d’une maison. Je dors mieux et je travaille mieux à l’école », confie Jayyed qui vient de faire sa première rentrée au collège.

Initiative inédite

Ni squats conventionnés, ni hébergements d’urgence, ces « sites humanitaires » – inédits dans la région lyonnaise et même en France – viennent bousculer la prise en charge des sans-abris. A l’initiative, une vingtaine de collectifs, associations et autres mouvements citoyens impliqués auprès des personnes sans-domicile, ainsi que Le Group’, une coopérative historiquement spécialisée dans [l'aide humanitaire à l'international](#) ou auprès des migrants. Elle joue le rôle de moteur et de coordinatrice du projet. Le tout, soutenu à des degrés divers, par les villes de Villeurbanne et de Lyon, et la métropole de Lyon [*lire plus bas*].

« Il y a 3500 personnes à la rue en permanence dans cette agglomération et l’État ne se donne pas les moyens de leur porter secours », décrit Frédéric Meunier, directeur du Group’, en soulignant l’engorgement du 115 (le Samu social) et autres structures d’accueil qui relèvent du droit commun. « A partir de là, on est face à une crise humanitaire et c’est la nature de notre approche », justifie le chef d’orchestre du dispositif. Par le passé, celui-ci a eu à gérer des camps de réfugiés au Congo.

« Dans l’action humanitaire, poursuit-il, ce sont les normes internationales qui définissent les besoins de base : manger et pouvoir stocker de la nourriture, disposer d’un hébergement d’au moins 5 mètres carrés par personne, avoir accès à l’eau et à l’hygiène, pouvoir être soigné, et, enfin, être protégé contre les trafics et la traite des êtres humains. » Concrètement, la « coalition » menée par Le Group’ a obtenu les clefs de logements vacants de la part de collectivités (ville de Villeurbanne et Grand Lyon) et de bailleurs sociaux (Lyon Métropole Habitat et, donc, GLH). 51 appartements en tout et deux espaces collectifs.

Pour qu’investigation ne rime pas seulement avec révélation, Mediacités vous propose une rubrique « [En quête de solutions](#) ». Un espace pour s’intéresser à toutes celles et tous ceux qui cherchent, inventent, innovent pour trouver des solutions et des alternatives aux problèmes de notre société. Notre méthode reste la même : enquêter, vérifier, approfondir, pour vous fournir une information complète et fiable. Sans concessions.

« Les personnes hébergées participent aux travaux de réparation »

A l'écart d'un axe du 8^e arrondissement de Lyon, qu'on ne citera pas précisément [*lire l'encadré « En coulisses »*], une barre de trois étages promise à la démolition a ainsi repris vie. On y croise principalement des « rescapés » de Denuzière, du nom de cet ancien squat de Caluire-et-Cuire, évacué après un incendie, en décembre 2024. Le drame avait causé la mort d'une jeune femme.

Sur place, en ce jour pluvieux de septembre, « le site humanitaire » ressemble à un vaste chantier. Ici, on installe un chauffe-eau ; là, un plombier aide à la remise en état d'un lavabo ; ailleurs encore, un tas de tuyaux de cuivre attend d'être évacué. « Les personnes hébergées participent aux travaux de réparation, précise Frédéric Meunier. L'idée n'est pas de créer un lien d'assistanat. » Les tâches ne manquent pas : certains appartements ont été laissés à l'abandon pendant des années.

« Le promoteur qui devait démolir l'immeuble faisait face à des difficultés et l'opération a été décalée de deux ans, complète Jean-Noël Freixinos, directeur général de GLH, propriétaire des lieux. Comme l'état du bâti ne permettait pas d'envisager de l'habitat intercalaire [*qui s'adresse notamment à des personnes en attente de logements sociaux*], l'occupation humanitaire proposée par Le Group nous a paru être une bonne solution pour rendre utiles ces appartements. »



Coursive d'appartements de Grand Lyon Habitat du site humanitaire du 8e arrondissement de Lyon. Photo : N.Barriquand/Mediacités.

Un « objet non identifié »

« Ce dispositif, c'est un peu un objet non identifié », résume Mathieu Garabedian, adjoint au maire de Villeurbanne chargé de la solidarité. Cet élu insoumis a été l'une des chevilles ouvrières de l'ouverture des « sites humanitaires », après une première expérience comparable, l'an passé, avec la mise à disposition du CCO, un ancien centre culturel villeurbannais, pour une cinquantaine de femmes sans-abris.

« Dans un premier temps, il a fallu convaincre au sein de nos collectivités du bien-fondé d'agir dans le cadre humanitaire, reprend Mathieu Garabedian. Mais le point de vigilance, c'est de ne pas construire une politique publique de l'hébergement sur les critères humanitaires. On agit ainsi car nous sommes dos au mur et qu'on doit faire le boulot de l'Etat. »

Pour le moment, la préfecture du Rhône observe l'initiative sans l'empêcher ni s'y associer. « Des rencontres sur le sujet devraient prochainement avoir lieu », confie-t-on dans l'entourage de la préfète. Et de souligner les moyens mobilisés par ailleurs par l'État sur l'hébergement d'urgence : « 27 000 places au total dans le département et un budget de 110 millions d'euros par an. » En réalité, la préfecture est plus que réticente au déploiement du « plan humanitaire » porté par Le Group', les collectivités et les associations.

« C'est bien là l'enjeu : ne pas être considéré comme de l'hébergement d'urgence »

Dans un courrier adressé au président de la Métropole Bruno Bernard, que Mediacités a consulté, le préfet délégué Fabrice Rosay déplore que « l'initiative a[it] été prise sans lien avec [s]es services ». « La décision de mettre à disposition des logements et sites voués à la démolition ou à une réhabilitation de façon temporaire engage votre responsabilité », écrit-il encore à l'écologiste, à la fois en termes de sécurité tout au long de la vie du site, et au moment de la fin de l'occupation. » Contacté par Mediacités, Renaud Payre, vice-président du Grand Lyon chargé de l'habitat, n'a pas répondu à nos sollicitations.

Dans son courrier, le représentant de l'État pointe aussi le flou qui entoure la sélection des personnes qui bénéficient du dispositif. De fait, en s'inscrivant dans un cadre humanitaire, ses artisans s'affranchissent des critères et des processus des acteurs de l'hébergement d'urgence. « C'est bien là l'enjeu : ne pas être considéré comme de l'hébergement d'urgence qui comprend un accompagnement social », réagit Frédéric Meunier. Nous, on fait de la protection des populations. Et on fait la démonstration à l'État qu'on peut être capable de mettre à l'abri 180 personnes en deux mois. »

Entre « précipitation » et « espoir »

Reste que l'originalité de l'approche humanitaire interroge jusque parmi les professionnels du secteur. Sollicité pour cet article, l'association Alynea qui gère le Samu social dans le Rhône, n'a pas souhaité s'exprimer sur ce qu'elle qualifie « d'expérimentation ». « Tout s'est fait dans la précipitation la plus totale ! On ne sait pas qui décide de quoi, combien de temps tout cela durera et où on va. C'est du bricolage ! », reproche de son côté Colette (elle n'a pas souhaité donner son nom de famille), membre du collectif Intersquats et d'autres mouvements citoyens.

« Certes cette initiative est moins qualitative que le circuit légal, mais elle est malheureusement nécessaire et suscite de l'espoir », nuance Juliette Murtin, figure du collectif Solidarité entre femmes à la rue. « Si le projet humanitaire a le mérite de mettre l'État devant ses responsabilités, il ne peut néanmoins pas être porté que par les seules associations citoyennes. Les collectivités doivent montrer leur volonté politique », avertit celle qui milite aussi avec Jamais sans toit, le collectif qui héberge des enfants et leurs familles dans des écoles.



Dans un appartement du site humanitaire du 8e arrondissement de Lyon. Photo : N.Barriquand/Mediacités.

Du côté de Villeurbanne, Mathieu Garabedian plaide justement pour donner une dimension politique à l'initiative. « On est dans la 5^e puissance du monde et on en est à ouvrir des camps humanitaires ! », martèle-t-il. Sa collègue lyonnaise Sophia Popoff, adjointe de Grégory Doucet chargée de l'hébergement d'urgence, tient un propos plus tempéré. « Les dispositifs hors du droit commun doivent rester temporaires. Et ces lieux humanitaires doivent arriver à trouver une voie entre des centres d'hébergement qui répondent à des standards et demandent des investissements humains et matériels, et des squats où les gens sont en insécurité », souligne-t-elle, avec, en tête, l'incendie mortel de Denuzière.

Pour l'heure, la ville de Lyon soutient le projet mais n'a pas mis de patrimoine à disposition. « La vérité, c'est qu'on ne dispose pas de mobilier vacant dans un état de dégradation pas trop avancé », justifie Sophia Popoff. La collectivité étudie toutefois la possibilité de faire rentrer une maison du 4^e arrondissement, actuellement squattée par des mineurs étrangers non accompagnés, dans le giron des « sites humanitaires ».

Matelas, sommiers, micro-ondes

Combien de sans-abris les « sites humanitaires » hébergeront-ils d'ici à la fin de l'année ? A leur ouverture, Frédéric Meunier, alors interrogé par [Rue89Lyon](#), tablait sur 500 places disponibles. L'objectif ne sera probablement pas atteint dans le temps imparti. Outre la difficulté de disposer d'appartements supplémentaires, le projet qui repose avant tout sur une énergie bénévole souffre d'un manque de moyens. Collectivités et bailleurs parties prenantes s'en tiennent à la mise à disposition des logements et, au mieux, au financement de certains fluides. « On a besoin de 500 à 600 000 euros pour tenir un an, tout en continuant à compter sur les collectifs et associations déjà mobilisés », estime le directeur du Group'.

« Il faut tirer un bilan de la première vague de mises à disposition, finir de caler la gouvernance du projet et rester dans quelque chose qu'on arrive à gérer collectivement », pense Sophia Popoff. Pour l'élue lyonnaise, « c'est déjà positif de montrer qu'on a pu mettre à l'abri 200 personnes en si peu de temps ». « Cette innovation consiste en quelque sorte à une adaptation de la formule du squat conventionné, analyse Jean-Noël Freixinos. Et comme pour toute innovation, il est difficile d'en prédire la reproductibilité. » Selon le directeur de Grand Lyon Habitat, le bailleur social ne disposerait que de très peu de logements vacants qui pourraient être intégrés dans le dispositif humanitaire.

Ce vendredi après-midi-là, Frédéric Meunier charge un frigo dans une camionnette du Foyer Notre-Dame des sans-abri. L'association, qui le livrera dans un appartement d'un des « sites humanitaires », est venue le chercher dans un vaste entrepôt de Villeurbanne.



Vanessa Barral, responsable administrative du Group', et Frédéric Meunier, son directeur, dans l'entrepôt de Villeurbanne. Photo : N.Barriquand/Mediacités.

Là, Le Group' a stocké plus de 150 matelas, récupérés à la faveur de la rénovation d'une résidence étudiante, des dizaines de micro-ondes et autant de chaises, de tables ou de sommiers. Un matériel prêt à être utilisé dès que les collectivités ou les bailleurs confieront les clefs de nouveaux appartements aux travailleurs humanitaires. Dans le cas contraire, 800 tentes ont aussi été mises de côté dans l'entrepôt.

En Coulisses

L'origine de cet article tient... à la pause-café. La rédaction lyonnaise de Mediacités est installée dans un espace partagé où cohabitent, au quotidien, plus d'une vingtaine de structures de divers domaines d'activité : entreprises, associations, travailleurs indépendants. Notre journal y loue donc un bureau et c'est aussi le cas du Group'. Son équipe nous avait parlé de l'initiative des « sites humanitaires », à leur ouverture, alors médiatisée par Rue89Lyon et Le Monde. Mais il nous a semblé pertinent d'attendre quelques mois, afin de disposer d'un minimum de recul, pour consacrer une enquête de solutions à ce dispositif.

Comme vous l'avez lu dans l'article, la localisation des « sites humanitaires » mentionnés dans l'article n'est volontairement pas précisée pour préserver la sécurité de leurs occupants.
